



La Lettre Municipale

“Vos Élus vous informent” n° 151 - Septembre 2024

Quel temps !

Le printemps 2024 a été particulièrement pluvieux. Au niveau national, on parle du 4^{ème} printemps le plus arrosé jamais enregistré. Et, la météo du début de l'été n'a pas changé la donne. Cependant, l'année pourrait pourtant être au moins aussi, si ce n'est davantage, chaude que la précédente.

Ces conditions climatiques, pluie et chaleur, n'ont pas été sans conséquence sur l'entretien des espaces verts communaux. La maîtrise de la pousse de l'herbe fut bien difficile à atteindre en comparaison aux dernières années. D'ailleurs, la commune a dû faire procéder à un fauchage supplémentaire des talus en août, ce qui n'était jamais arrivé depuis 1989. De même, l'entretien du cimetière, sans recours aux produits phytosanitaires, a demandé et demande toujours une mobilisation exceptionnelle des agents. Une organisation pas simple à mettre en place !

Et quand la pluie tombe, elle tombe drue ! De plus en plus drue au fil des années... C'est le changement climatique ! Jeudi 5 septembre, dans notre village, on a enregistré 46 mm de pluie en moins de 4h00 ! Là encore, il aura fallu s'adapter... et, les agents ne peuvent être partout en même temps, nous demandons à chacun de comprendre !

Dans un prochain N° de la lettre municipale, nous exposerons comment la commune prend en considération l'évolution climatique dans les investissements (nouveaux bâtiments, aménagements de voirie...).

Pour finir sur une note plus optimiste... Toute cette pluie a remis à niveau les nappes phréatiques et ça, c'est bon pour la vie !

Dany MINEL, Maire

TAXES LOCALES, DES TAUX COMMUNAUX SANS CHANGEMENT

Comme chaque année, fin août, les avis de taxe foncière arrivent dans les boîtes aux lettres ou boîtes mails.

Lors du vote du budget prévisionnel, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter le taux des taxes locales (taxe foncière sur le bâti, sur le non bâti ou encore taxe d'habitation pour les résidences vacantes depuis plus de deux ans ou secondaires). Cependant, les bases fiscales, par décision du parlement, augmentent sur tout le territoire national de 3,9 %. Ceci veut dire que si vous n'avez pas entrepris de travaux soumis à déclaration, l'augmentation fiscale communale se limitera à hauteur de ce pourcentage, la différence qui pourrait être constatée s'explique par l'arrondi appliqué à l'euro le plus proche.

Si vous souhaitez un complément d'information, M. le Maire se tient à votre disposition sur rendez-vous à prendre en mairie.

MESNIÈRES-EN-BRAY : VILLAGE D'AVENIR, OUI MAIS QUELLES SUITES ?

La lettre municipale de mai 2024 rapportait la visite ministérielle de lancement de l'opération « Villages d'avenir » lancé par l'État dont la commune est lauréate. À cette occasion, deux projets communaux ont été présentés : la création d'une micro-crèche et l'aménagement d'une voie douce connectant le centre du village à l'Avenue Verte et sécurisant les déplacements non-motorisés dans la rue de la Gare. La commune sollicitait alors l'accompagnement financier de l'État. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Pour la création de la micro-crèche : l'État nous a notifié deux subventions pour un taux global de 55 %. Par ailleurs, la Caisse d'Allocations Familiales 76 a été sollicitée pour compléter les aides d'État, nous attendons sa réponse. Les travaux d'un montant estimé à 390 000 € devraient être engagés dès l'automne.

Pour l'aménagement de la voie douce : l'État accompagne la commune à hauteur de 30 % et ces financements sont abondés par la Région pour 55 000 € et par le Département pour 70 000 €. Les travaux d'un montant actuellement estimé à 270 000 € seront réalisés par tranches et commenceraient avant la fin de l'année civile.

LA VOIE DOUCE : QUELS AMÉNAGEMENTS ?

L'objectif de cette voie douce est de sécuriser les déplacements non motorisés entre le centre du village et l'Avenue Verte et d'améliorer la circulation dans le bas de rue de l'Église (la RD 97 entre l'église et la voie verte).

C'est un chemin qui partira de l'ancien passage à niveau face au château, traversera le jardin public de la gare, remontera jusqu'au niveau de l'église par une sente créée sur la parcelle nouvellement acquise aux consorts « Mével », traversera l'espace du presbytère pour aboutir sur la rue de l'Église, longera la rue pour atteindre le centre du village par la sente existante en limite de la résidence du Puits. À ce jour, la sente non aménagée est déjà accessible aux déplacements pédestres.

Les principaux travaux prévus consistent à :

- Aménager une piste « roulante » avec une passerelle surmontant la partie humide de l'ex terrain Mével.
- Aménager un jardin public avec jeux pour les enfants dans l'espace du presbytère.
- Sécuriser la rue de la gare à proximité de l'église mais aussi interdire le stationnement dans un virage reconnu dangereux en reverdissant l'accotement.
- Mettre en place une signalétique horizontale et verticale adaptée.

AVEC LA RENTRÉE, LES ASSOCIATIONS VOUS PROPOSENT...

À la salle de spectacles et de loisirs :

Le lundi : Pyramide et autres jeux (tous les 15 jours) et Yoga

Le mardi : Yoga du rire (tous les 15 jours, le matin) et Danse de salon

Le mercredi : Gym douce et Danse de salon

Le jeudi : Activités jeux (une fois par mois)

Et bien d'autres activités ponctuelles ou régulières, à la salle de spectacles ou dans d'autres espaces communaux ! En exemple, pratique de l'Aïkido et initiation au Self-Défense les mardis et jeudis à la salle de sport du château.

Pour plus d'infos : contactez la mairie qui selon vos intérêts vous dirigera vers l'association locale qui pourrait vous satisfaire : loisirs, sports, jeux, danse, sorties découvertes, détente, randonnées...

FRANCE SERVICES POUR VOUS SERVIR

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ou numériques : santé, état civil, retraite, emploi, formation, justice, logement, mobilité, courrier... Les agents de France services vous accueillent et vous accompagneront.

Pour contacter France services, adressez-vous au siège de la Communauté de Communes : 7, rue du Pot d'Étain à Neufchâtel-en-Bray sur rendez-vous au 02.32.97.45.65.

CAUE 76 POUR VOUS SERVIR

Le CAUE 76, c'est le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Seine-Maritime. Cet organisme financé par la Taxe Locale d'Équipement dont le taux est fixé par le Département prodigue des conseils gratuits auprès des particuliers.

Si vous avez un projet de construction, d'agrandissement, de rénovation du bâti ou d'aménagement paysager par la création d'une haie, la plantation d'arbres, la création d'une mare... qui vous pose question, n'hésitez pas à contacter le CAUE 76 en vous adressant par : www.caue76.fr ou au 02.35.72.94.50.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE : 21 et 22 SEPTEMBRE LE PROGRAMME

Samedi 20 septembre :

- De 10h 00 à 18h00 : Agnès DORTU vous accueille au « Relais des Arts » (presbytère), vous y découvrirez ses nombreuses toiles et autres dessins réalisés pendant l'été dans notre village. Ce sera aussi, l'occasion de discuter avec l'artiste.
- 18 h 00 : Philippe JEULIN, mesnierois de naissance, historien, vous recevra en l'église paroissiale pour une conférence sur l'histoire de l'église.

Dimanche 21 septembre :

- De 10h00 à 18h00, Agnès DORTU vous accueille au « Relais des Arts » (presbytère).
- 11h00 : Conférence sur l'histoire de l'église paroissiale par Philippe JEULIN.

Pour toutes les visites du dimanche après-midi : rendez-vous devant la grille d'honneur du château renaissance pour :

- 16h30 et 17h30 : Visite guidée du château Renaissance (tarif : 3 €).
- 16h30 et 17h30 : Visite commentée du village sur le thème du fleurissement et la biodiversité (Gratuit).
- 16h30 et 17h30 : Visite accompagnée de l'église paroissiale (Gratuit).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Rentrée des classes 2024/2025 : 139 écoliers dont 45 maternels répartis en 7 classes ont fait leur rentrée scolaire le 2 septembre dernier. Ils étaient 119 à prendre leur déjeuner au restaurant scolaire. Le SIVoS accueille 23 enfants hors périmètre c'est-à-dire ne résidant ni à Osmoy ou Bures ou Mesnières.

Centre de loisirs périscolaire du mercredi : le mercredi des semaines scolaires, un centre de loisirs fonctionne de 8h00 à 17h30 avec un accueil échelonné jusqu'à 10h00. Il est ouvert à la demi-journée (matin ou après-midi) ou à la journée. Les repas sont pris au lycée Saint-Joseph.

Nouveauté : Valérie et Régis, nous annoncent que le commerce « Au Village » ouvrira prochainement le mercredi sur la journée et sera fermé le samedi dès 14h00 et le dimanche.

Mesnières fête l'automne : le samedi 26 Octobre dès 14h00 sur le site de la salle de spectacles, la commune reconduit l'animation ouverte à un large public « Mesnières fête l'automne » avec pour thème principal « la pomme » et des nouveautés. Vous n'oublierez pas d'apporter votre récipient pour repartir avec du jus de pommes tout fraîchement fabriqué lors de l'après-midi.

Les travaux de reprofilage, de sécurisation et d'embellissement de la **rue de l'Église** sont en cours pour un montant 117 300 € HT subventionnés à 30 % par le Département et 20 % par l'État.

Sur Votre Agenda

Septembre :

- ✂ Vendredi 20 : A.G de la MOB
- ✂ Samedi 21 et Dimanche 22 : Les Journées du Patrimoine
- ✂ Jeudi 26 : Repas d'Automne des Jeunes d'Hier

Octobre :

- ✂ Mardi 8 : Repas d'Automne des Anciens Combattants
- ✂ Jeudi 10 : Réunion jeux des Jeunes d'hier
- ✂ Samedi 12 : Soirée A.S.M.
- ✂ Samedi 26 : Mesnières fête l'Automne



La Lettre Municipale

"Vos Élus vous informent" n° 151 Sept 2024

Publication : Dany MINEL

Mairie

76270 MESNIÈRES-EN-BRAY

tél : 02.35.93.10.14

fax : 02.35.94.23.58

mail : mairie.mesnieres@wanadoo.fr

www.mesnieres-en-bray.fr